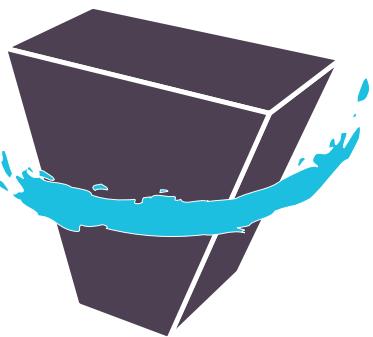


cimt  a



SP  CIALISTE DES CIMETI  RES AU SERVICE DES COLLECTIVIT  S

DOSSIER

CEUX QUI VONT AU CIMETI  RE SONT AUSSI CEUX QUI VOTENT

REPRISE DE S  PULTURES

4   TAPES POUR BIEN PR  PARER
LA PASSATION D'UN MARCH  
DE REPRISE DE S  PULTURES

COLUMBARIUMS

UNE DEMANDE EN FORTE
PROGRESSION DANS LES
CIMETI  RES COMMUNAUX

Columbarium-cimtea.fr

**OFFRE SP  CIALE
COMMANDE AVANT
  LECTION MUNICIPALE,
SOIT 175  HT LA CASE**

1 COLUMBARIUM SAPHIR 12 GRIS ACHET  , 1 COLUMBARIUM SAPHIR 6 GRIS POUR 1 EUROS DE PLUS !

1 Columbarium Saphir 12 cases,
granit gris porte noire,
2 urnes    20 cm par case,
syst  me rapide, pr  t    monter.



3 150  HT
Prix vente livr   hors pose



LIVRAISON OFFERTE
+ 1  HT
Prix vente livr   hors pose

Livraison fin de 1   semestre 2026
1 Columbarium Saphir   cases,
granit gris porte noire,
2 urnes    20 cm par case,
syst  me rapide, pr  t    monter.

*Offre valable 18 cases uniquement
sur saphir 12 + Saphir 6

DOSSIER

CEUX QUI VONT AU CIMETIÈRE SONT AUSSI CEUX QUI VOTENT



UN ESPACE COMMUNAL SOUVENT DÉLAISSE

La gestion des cimetières relève bien de la compétence communale : selon l'art. L. 2213-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), « le maire assure la police des funérailles et des cimetières ».

Le cimetière est situé sur le domaine public communal, inaliénable, imprescriptible. Pourtant, de nombreuses communes font face à des difficultés : saturation des concessions, foncier rare, contraintes réglementaires. Tout cela crée une vulnérabilité que les candidats peuvent exploiter ou devoir régler.

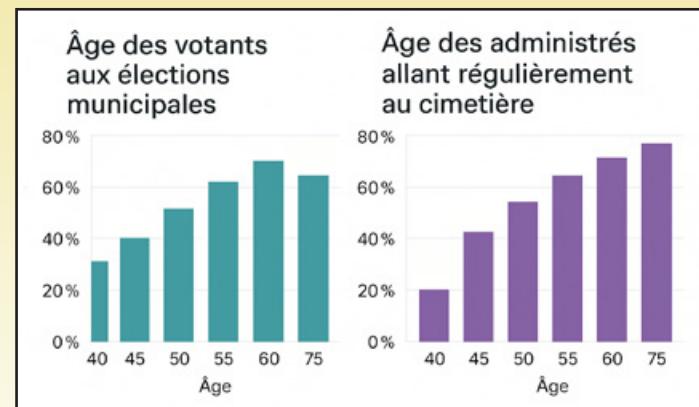
POURQUOI LE CIMETIÈRE DEVIENT-IL ÉLECTORAL ?

SATURATION & PRÉVISION DES BESOINS

Près d'une commune sur trois en France est aujourd'hui confrontée à la saturation de ses cimetières. Ceci impose aux élus d'anticiper : extension de parcelles, création de sites cinéraires (columbarium, jardins du souvenir) etc.

Un candidat municipal peut apparaître comme celui qui « se préoccupe de l'avenir », ou au contraire payer le prix d'une absence de projet.

Longtemps tenu à l'écart des débats publics, le cimetière communal acquiert désormais une portée électorale non négligeable. Entre pression foncière, obligations environnementales, évolutions sociétales : le dossier est devenu « visible ». Voici pourquoi ce que pouvait sembler un simple « service public discret » se transforme en enjeu politique local à ne pas sous-estimer et ce, à quelques mois des municipales de mars 2026.



MUTATION DES USAGES ET ATTENTES CITOYENNES

L'usage des cimetières évolue : végétalisation, aménagements paysagers, allées accessibles, lieux de recueillement plus « agréables ». Quand un candidat propose un « jardin du souvenir », ou une politique « zéro-pesticide » dans les espaces funéraires, cela peut jouer. Les promesses et bilans en matière d'entretien, respect des familles, conditions d'accessibilité (personnes à mobilité réduite) deviennent des sujets de campagne.

ENVIRONNEMENT ET BUDGET MUNICIPAL

L'interdiction des pesticides, l'entretien des espaces verts du cimetière, la gestion des exhumations ou reprises de concessions imposent des dépenses et de la rigueur. La collectivité doit équilibrer respect des défunt et maîtrise des coûts. Pour certains électeurs, cela parle de gestion, de sérieux, de dignité publique.



INNOVATION & DESIGN :
COLUMBARIUM VENETIE

COLUMBARIUM 3 EN 1, ÉVOLUTIF

de 6 à 24 cases, recto-verso. Granit gris et porte noire, 2 urnes ø 20 cm par case, débords floraux 15 cm, puits du souvenir, galets, supports de mémoire, sculpture arbre de vie en acier thermolaqué.

Les communes apprécieront la possibilité de démarrer leur installation cinéraire par le puits et une colonne de concessions et d'étendre leurs installations colonne par colonnes au fur et à mesure des besoins en gérant en bon père de famille le volet financier de l'infrastructure.

Tarif pour 3 colonnes 18 cases, puits, galets, arbre doré.

OFFRE DE LANCEMENT : 10 750^{HT}

LIVRAISON
OFFERTE

LES THÈMES CONCRETS À SURVEILLER DANS LA CAMPAGNE DE MARS 2026

Voici quelques-uns des sujets qui pourraient revenir dans les programmes ou débats :

- **Durée et tarification des concessions** : les élus peuvent être amenés, au cours d'un mandat, à réviser les tarifs ou la durée des concessions (par exemple 30 ou 50 ans).
- **Création ou modernisation de sites cinéraires** (columbariums, puits à urnes, jardins de dispersion).
- **Végétalisation & transition écologique** : suppression des pesticides, intégration de biodiversité, adaptation paysagère.
- **Extension ou nouvelle parcelle foncière** : dans les communes en tension, l'aménagement d'un nouveau secteur funéraire peut devenir un projet visible.
- **Accessibilité & conformité** : sécurisation des allées, mise aux normes PMR (personnes à mobilité réduite), entretien des bornes etc.
- **Communication et transparence** : ce qui était autrefois «dans la discréction» est désormais visible : les familles attendent que la commune soit transparente sur l'avenir du cimetière.

POURQUOI MÉNAGER LES SUSCEPTIBILITÉS ?

Parce que le cimetière est un lieu chargé d'émotions.

Toute promesse ou action doit respecter :

- **Le deuil des familles**, leur attente de recueillement.
- **La neutralité religieuse et civile** : l'article L. 2213-9 du CGCT rappelle que « le mode de transport des personnes décédées, le maintien de l'ordre et de la décence dans les cimetières... sans qu'il soit permis d'établir des distinctions à raison des croyances ou du culte ».
- **L'histoire locale** : parfois les tombes familiales ont plusieurs générations, l'extension du cimetière peut heurter un paysage mémoriel.
- **L'équité** : par exemple, l'entretien ou l'investissement ne doit pas favoriser un quartier au détriment d'un autre.



Ce sont souvent les mêmes visages que l'on croise, un dimanche au cimetière ou un autre jour dans l'isoloir.

DEVIS EN 48 H ET PROJET 3D OFFERT

65, rue du Général Hirschauer - 57 500 SAINT-AVOLD
Tél. : 03 87 04 94 51 - Hotline : 06 88 79 28 41
info@cimtea.com



TOSCANE 12

3 EN 1, 12 cases,
Granit rose porte noire,
2 urnes par case.
Puits du souvenir
Stèle flamme
Support de mémoire

**LIVRAISON
OFFERTE**

7 615€HT

Prix vente livré
hors pose

LE CIMETIÈRE : UN DOSSIER DISCRET MAIS STRATÉGIQUE

Ainsi, ce qui semblait être un dossier technique, périphérique, devient un enjeu électoral à part entière :

Pour le maire sortant : c'est un bilan que les électeurs peuvent voir dans « le service rendu ».

Pour les challengers : c'est un accessoire de campagne, visible, concret, souvent peu utilisé jusqu'à présent d'où son potentiel.

Pour les électeurs : c'est l'occasion de juger la capacité de la future équipe municipale à gérer tous les aspects de la vie communale, de l'entretien des espaces à la dignité publique. À la veille des municipales 2026, le cimetière communal ne doit donc pas être négligé : un «petit» dossier peut faire la différence.

*On ne gagne pas une
élection sur un cimetière,
mais on peut la perdre...*

Louis Dall'aglio, géographe.

Les habitants qui viennent se recueillir sur les tombes familiales sont aussi ceux qui expriment, par le vote, leur attachement au territoire et leur confiance envers ceux qui en assurent la gestion.

Le cimetière, lieu de mémoire, demeure un marqueur profond de l'identité communale ; il incarne la continuité entre les générations, la stabilité du sol et la trace des vies locales. De la même manière, l'élection municipale traduit ce lien de proximité, cette fidélité silencieuse à une histoire partagée.

Entre le geste du recueillement et celui du suffrage, il y a une même conscience : celle d'appartenir à une communauté vivante qui honore ses morts et choisit ses représentants pour faire durer ce pacte symbolique entre passé, présent et avenir.

OCTO 12

12 cases, granit rose,
colonne noire absolu en option,
4 urnes ø 20 cm par case,

-10% À partir de

7685€HT



COLUMBARIUMS,

UNE DEMANDE EN FORTE PROGRESSION DANS LES CIMETIÈRES COMMUNAUX

Les pratiques funéraires françaises connaissent, depuis une vingtaine d'années, une transformation profonde. La crémation, qui ne concernait qu'environ 1 décès sur 20 au début des années 1980, représente aujourd'hui plus d'un décès sur deux selon les statistiques récentes du secteur funéraire.

Ce changement de rite s'accompagne naturellement d'une demande croissante d'espaces cinéraires, au premier rang desquels figurent les columbariums. Symbole d'une mémoire apaisée, d'un rapport plus sobre à la mort et d'un usage plus rationnel du foncier communal, les columbariums deviennent désormais un équipement structurant de la politique funéraire locale.

UNE HAUSSE CONTINUE DE LA DEMANDE

Les communes constatent une augmentation constante des demandes d'alvéoles. Les familles recherchent des emplacements durables, faciles d'accès, nécessitant peu d'entretien et adaptés à la dispersion urbaine des descendants. Les élus y voient également une solution efficace pour optimiser la gestion du cimetière, notamment dans les zones où la surface disponible ne permet plus d'ouvrir de nouveaux terrains d'inhumation.

UN ÉQUILIBRE À TROUVER ENTRE SATURATION ET ANTICIPATION

L'article L.2223-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose que « le terrain consacré à l'inhumation des morts soit cinq fois plus étendu que l'espace nécessaire pour y déposer le nombre présumé des morts qui peuvent y être enterrés chaque année ». Autrement dit, une commune doit toujours disposer d'un volume d'espace libre équivalent à cinq années de besoins funéraires.

Cette règle, conçue à une époque où l'inhumation en pleine terre prédominait, place aujourd'hui de nombreuses collectivités face à une équation complexe :

- réduction des surfaces disponibles due à la pression foncière
- essor des pratiques cinéraires nécessitant des aménagements différents mais tout aussi réglementés.

EN CONCLUSION, l'aménagement d'espaces cinéraires adaptés n'est plus une option : il constitue une nécessité réglementaire, foncière et symbolique. Le columbarium devient la réponse contemporaine au manque d'espace, à la diversification des rites funéraires et au devoir de mémoire collective auquel sont attachées toutes les communes de France.



Aménagement de cimetière avec 2 columbariums Platine et banc granit assorti

LE COLUMBARIUM : UN OUTIL MODERNE DE GESTION DU FONCIER FUNÉRAIRE

La mise en place de columbariums modulaires permet d'absorber cette évolution en rationalisant les espaces. Un seul module de 12 à 18 cases peut accueillir autant de défunt qu'un Carré traditionnel de plusieurs dizaines de mètres carrés. L'impact visuel et paysager y est maîtrisé, notamment grâce aux nouvelles générations de columbariums esthétiques et normalisés, conçus dans le respect du CGCT et de l'article 16-1-1 du Code civil.



SAPHIR 12

Granit rose porte noire, 12 cases,
2 urnes ø 20 cm par case,

**SYSTÈME RAPIDE,
PRÊT À MONTER**

Prix net 2 950€HT

**EN STOCK,
LIVRABLE SOUS 8 JOURS**

**LIVRAISON
OFFERTE**



SFERA

20 cases, granit gris et
porte noire, 4 urnes ø 18 cm
par case, Jardinières
et débord floral 15 cm.

17 094,70€HT

BANC GRANIT OFFERT

4

ÉTAPES POUR BIEN PRÉPARER LA PASSATION D'UN MARCHÉ DE REPRISE DE SÉPULTURES



(Synthèse réglementaire - Code Général des Collectivités Territoriales)

La saturation progressive des cimetières constitue un enjeu croissant pour les communes, entre contraintes foncières, démographiques et réglementaires.

Pour optimiser le foncier funéraire, les collectivités peuvent engager une procédure de reprise des sépultures situées en terrain commun ou des concessions échues ou abandonnées, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT). Ces démarches doivent être menées avec rigueur, compte tenu de leur fort enjeu juridique et émotionnel.

1 DÉTERMINER LES BESOINS ENEMPLACEMENTS

L'article L.2223-1 impose aux communes de prévoir un terrain consacré à l'inhumation des morts.

Selon l'article L.2223-2, la superficie du cimetière doit être au moins cinq fois supérieure à l'espace nécessaire pour y déposer le nombre présumé de décès annuels, calculé d'après les données démographiques locales. Un suivi des emplacements disponibles doit donc être assuré, sous peine d'engager la responsabilité de la commune en cas d'insuffisance de terrain commun. Les concessions, quant à elles, sont facultatives. Leur attribution ne peut en principe être réservée aux seuls habitants ; le Conseil d'État (CE, 25 juin 2008, n° 297914) admet seulement la prise en compte de critères tels que les liens avec la commune ou la superficie demandée.

2 RECENSER LES ARCHIVES ET LES SÉPULTURES CONCERNÉES

Un inventaire des sépultures doit permettre d'identifier :

- celles en terrain commun, soumises au délai de rotation de 5 ans fixé par l'article R.2223-5 ;
- et celles faisant l'objet d'une concession échue non renouvelée, régies par l'article L.2223-15.

La décision de reprise des sépultures en terrain commun doit faire l'objet d'un arrêté du maire, assorti d'un délai d'exécution pour permettre aux familles de retirer les signes funéraires (art. R.2223-5, al.2). Une information par affichage à l'entrée du cimetière et devant les tombes concernées est recommandée.

REPRISE DE CONCESSIONS ÉCHUES ET INSTALLATIONS DE CAVEAUX FUNÉRAIRES

CIMTEA, leader des travaux funéraires auprès des collectivités, vous accompagne dans les procédures de reprise de concession échue ou à l'état d'abandon.

Prix d'une exhumation à partir de 800 €HT selon accessibilité.
Pose d'un caveau à partir de 1000 €HT*
*Tarif à confirmer après visite sur site.

Pour les concessions échues, la commune doit rechercher par tout moyen utile les titulaires ou ayants droit et leur laisser un délai de deux ans pour renouveler la concession avant toute reprise (art. L.2223-15). À l'issue de ce délai, le terrain revient de plein droit au patrimoine communal.



PLAQUE

À partir de 8€HT

3 IDENTIFIER LES CONCESSIONS EN ÉTAT D'ABANDON

La reprise pour abandon (art. L.2223-17 et R.2223-12 et suivants) suppose un constat visuel d'abandon, une procédure contradictoire et la prise d'un arrêté municipal.

4 PRÉPARATION DU MARCHÉ PUBLIC

Les communes peuvent confier à un prestataire spécialisé, via un marché public, les opérations de reprise : audit du cimetière, exhumations, regroupement des restes, transfert à l'ossuaire ou crémation, destruction ou réaménagement des ouvrages.



NOS OFFRES SPÉCIALES COLUMBARIUMS

LIVRAISON OFFERTE

COLUMBARIUM AZUR 6 DROIT - 3 EN 1 - AVEC JARDIN DU SOUVENIR

1 columbarium Azur 6 cases, granit rose et porte noire, 3 urnes Ø 20 cm par case, débord floral 15 cm.

Existe en version d'angle.



AVEC



Puits du souvenir
Stèle - Support de mémoire

3 316€HT
Prix vente livré hors pose

EN STOCK,
LIVRABLE SOUS 8 JOURS

2 COLUMBARIUM FLOGA 6 + JARDIN DU SOUVENIR ARTEMIS

2 Columbariums Floga 6 cases recto-verso, granit rose porte noire, 2 urnes Ø 20 cm/case. Total 12 cases.

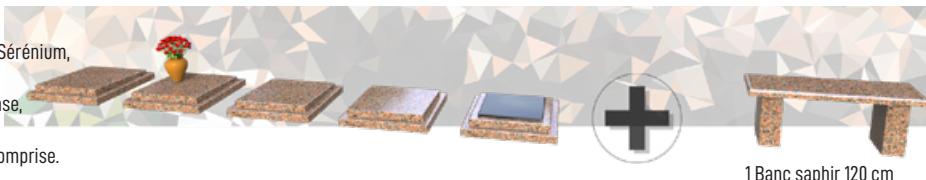


Puits du souvenir Artémis (puisard, grille et galets) Gravure dorée

8 925€HT
Prix vente livré hors pose

CAVURNE AMBRE SÉRÉNIUM + BANC

5 cavurnes Ambre Sérénium, granit rose
4 urnes Ø 20 cm/case, cuve polymère, plaque d'identité comprise.



1 Banc saphir 120 cm

4 795€HT
Prix vente livré hors pose

COLUMBARIUM TOSCANE 6 - 3 EN 1 - AVEC JARDIN DU SOUVENIR

1 Columbarium Toscane 6 cases - 3 en 1, granit rose porte noire, 3 urnes de Ø 20 cm Débord floral individuel de 15 cm - 2 Jardinières.



AVEC

Puits du souvenir - Stèle flamme - Support de mémoire

4 990€HT
Prix vente livré hors pose

EN STOCK,
LIVRABLE SOUS 8 JOURS

SAPHIR 12 + JARDIN DU SOUVENIR IDÉALO

1 Columbarium Saphir 12 cases, granit rose porte noire, 2 urnes Ø 20 cm par case, système rapide, prêt à monter.



Jardin du souvenir
avec stèle flamme

5 715€HT
Prix vente livré hors pose

EN STOCK,
LIVRABLE SOUS 8 JOURS

COLUMBARIUM ÉMERAUDE 12 + JARDIN DU SOUVENIR IDÉALO + BANC

1 columbarium Émeraude 12 cases, granit rose porte noire, 3 urnes/case.



Jardin du souvenir
avec stèle flamme

Banc Berlin
en granit assorti

12 145€HT
Prix vente livré hors pose

cimtea

Tarifs valables et modifiables à tout moment en fonction des variations du prix du transport maritime et de l'évolution du cours des matières premières. Prix à partir de, hors pose.

Offre valable jusqu'au 15/03/2026. Visuals créés en 3D, texture de pierre non contractuelle. © Modèles déposés à l'INPI.

65, rue du Général Hirschauer - 57 500 SAINT-AVOLD

Tél. : 03 87 04 94 51 - Hotline : 06 88 79 28 41

info@cimtea.com

CATALOGUE
COLUMBARIUMS

